

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 NOV 2023	C 2	300 Dhs		Docteur SOUALY M Cardiologue Angle Rte d'Almouline & Bd. Sidi Abdellah Bab Chorfa - Casablanca - Tel : 0522 91 31 24

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL HOUSSAINI Houda BELHADJ Sous la direction de Dr H. Hassani CASABLANCA Tél : 092004415	27/11/2023	2113,90 Dhs.

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

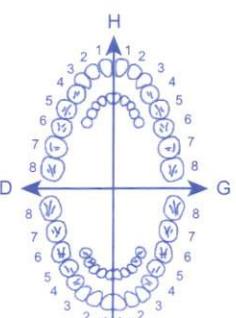
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

### ODF PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



#### (Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Echo - doppler Cardiaque - Holter TA - Holter Rythmique - ECG Effort

Casablanca, le

27 NOV. 2023

M1 RIBS LAT Md. Chaussette

$$748,00 \times 2 = 1496,00$$

- E liquis 5 <sup>(S.V.)</sup> 19 x 2g

$$30,60 \times 2 = 61,20$$

- E sihete 1 <sup>(S.V.)</sup> 4

$$98,40 \times 3 = 295,20$$

- V A R E C 4 <sup>(S.V.)</sup> 4

$$41,90 \times 4 = 167,60$$

- Cardam 6,26 <sup>(S.V.)</sup> 19 x 2g

$$31,30 \times 3 = 93,90$$

- Zgari 2 <sup>(S.V.)</sup> 4

T rachberent oil 30g

$$\text{Total} = 2113,9$$

Sur Rendez-vous

Angle Bd Abdelhadi Boutaleb & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal B  
N° 10, 1er Etage Hay Hassani - Casablanca  
Tél. : 0522 91 31 38

PHARMACIE AL BOUSTANE  
Houda BELHOLICINE  
580 Bd Ibn Sina Derb El Widad  
Hay Hassani - CASABLANCA

الدكتورة م. اسوالي  
اختصاصية في أمراض القلب  
خريجة جامعة باريس  
Docteur SOUALY, M.  
Cardiologue  
Angle Bd. d'Abdelhadi & Bd. Sidi Abderrahmane  
Immeuble Communal B N° 10, 1er étage  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél. : 0522 91 31 38

Eliquis® 5 mg  
ELIQUIS 5MG 60 CPS  
P.P.V : 748DH00  
6 118001 171255  
0 552117118001

Eliquis® 5 mg  
60 comprimés pelliculés  
ELIQUIS 5MG 60 CPS  
P.P.V : 748DH00  
6 118001 171255  
0 552117118001



LOT: 220  
PER: JUN 2026  
PPV: 41 DH 90

LOT: 220  
PER: JUN 2026  
PPV: 41 DH 90

LOT: 220  
PER: JUN 2026  
PPV: 41 DH 90

28 Compr.

LOT: 213  
PER: FEV 2026  
PPV: 41 DH 90

PPV :  
Exp :  
N° Lot :

30,60

LOT 231388  
EXP 04 2027  
PPV 31.30  
LOT 231388  
EXP 04 2027  
PPV 31.30  
LOT 231388  
EXP 04 2027  
PPV 31.30